

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **22 septembre 2026**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **26**
Nombre de pouvoirs : **3**

Le vingt-neuf septembre deux-mille-vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GUITARD, Maire d'Ussel.

Etaient présents 26 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Nathalie BACHELLERIE ; M. Gille BARBE ; Mme Sylvie BARRIER ; M. Sébastien CARAFI ; M. Thierry CHIAREL ; Mme Marie-Line COURTY ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sylvie CURIA ; Mme Bernadette DAVID VEZIAT ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Laurent DEMATHIEU ; M. Romain FRAY ; Mme Pascale GUGLIELMIN ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Aurélie LARCHER-GUITARD ; M. Fabrice MAVIER ; M. Sylvain MEALLET ; M. Fabrice MERCIER ; Mme Mélanie MOULY ; Mme Corinne MOUTY ; M. Pierre PADILLA ; M. Yoan RULIERE ; Mme Patricia TILLET KHADRAOUI ; M. Guy TOUZAC et M. Vincent VARRIERAS.

Ont donné procuration 3 membres du Conseil Municipal :

M. Mansour CHEBIL à M. Fabrice MAVIER et Mme Sandrine GREGOIRE à Mme Sylvie BARRIER et Mme Laëtitia TREMONT à M. Romain FRAY.

Secrétaire de séance : M. Romain FRAY

Numéro : DL20260929-016

Matière : 8.8 - Domaines de compétences par thèmes – environnement

Objet : **RAPPORT ANNUEL « 2025 » SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'Article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers, comportant en particulier des informations concernant les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation du programme pluriannuel d'intervention communal ;

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation des Régies d'Eau et d'Assainissement Collectif, en date du 15 septembre 2026 ;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 15 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le rapport annuel « 2025 » sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement de la Commune d'Ussel.

Fait en Mairie d'Ussel, le 29 septembre 2026.



Le Maire,

Jean-Pierre GUITARD

Le Secrétaire de séance,

Romain FRAY